

L'époque Gallo Romaine



MOSAIQUE POLYCHROME – 1^{ER} SIECLE APRES J.C
Pierre, Agen



STATUETTE A L'EFFIGIE DE MANLIA SCANTILLA EN VENUS
2^{ème} SIECLE APRES J.C.
Marbre blanc et albâtre, Tayrac



AMPHORES – 2^{ème} SIECLE APRES J.C.
Terre cuite, Ermitage (Agen)



DEUX BIJOUX : BAGUE ET FIBULE 2^{ème} OU 3^{ème}
SIECLE APRES J.C.



TOILETTE D'UNE FEMME ROMAINE
PARTIE DE COUVERCLE DE SARCOPHAGE
4^{ème} SIECLE APRES J.C.
Marbre, St-Hilaire de Lusignan



TABLETTE EN BRONZE EN L'HONNEUR DE CLAUDIUS
LUPICINUS – 4^{ème} SIECLE APRES J.C.
Fin du 4^{ème} siècle après J.C.
Bronze, Touron (Monflanquin)



MOSAÏQUE POLYCHROME – 1^{ER} SIECLE APRES J.C

H : 135 cm – l : 138 cm

Pierre

Agen

Description

Cette mosaïque, trouvée sous la place J.B. Durand est composée de **tesselles** (petits morceaux de pierre) de quatre couleurs différentes : blanc, noir, jaune et rouge. Elle se compose d'un grand médaillon octogonal, à l'intérieur duquel une fleur

à huit pétales plus ou moins pointus a été déposée. Ce motif central est entouré de quatre médaillons hexagonaux plus petits comportant des motifs décoratifs, ces médaillons sont alternés avec quatre croix. Cette mosaïque présente un schéma purement décoratif, mais il n'est pas rare de trouver des scènes historiées ou de représentations d'épisodes mythologiques.

Iconographie

Les mosaïques posées au sol ou sur les murs, sont réalisées grâce à **des tesselles**, obtenues d'une roche naturelle taillée en plaques et ensuite débitée à l'aide d'une petite hache et d'un marteau à double tranchant (la marteline).

Ces petits morceaux sont maintenus par un **mortier** – composé de chaux, de sable et de poudre de brique – qui sert de couche de support.

Durant la pose des tesselles, cette couche inférieure doit être régulièrement humidifiée. Lorsque le mortier est sec, les tesselles ne peuvent plus bouger et l'ensemble est extrêmement dur, mais ne peut encore être transporté. Le durcissement définitif de la mosaïque peut demander une à plusieurs semaines.

Fonction

Ces réalisations sont composées par des ateliers à la demande du propriétaire d'une domus (maison romaine) pour orner les pièces mais aussi les bassins des cours intérieures.

Dans l'atelier, la division du travail est très organisée, on dénombre :

- **le pictor imaginarius**, qui dessine le carton (modèle) et imagine les couleurs.
- **Le calcis coctor**, qui est chargé de préparer le mortier.
- **Le tessellarius**, qui réalise les coupes des tesselles et les parties simples de la mosaïque.
- **Le musearius**, le maître mosaïste qui exécute les parties complexes du travail

Le salaire de ces ouvriers varie de 50 deniers à 150 deniers par jour (pour le pictor imaginarius).

Pour mémoire, à l'époque, avec 60 deniers, on peut acheter deux poulets.

Historique

Les traces les plus anciennes de l'emploi de techniques de revêtement ont été trouvées en **Asie Mineure**. Elles sont réalisées avec des galets et datent du 8^{ème} siècle avant J.C. Aux 4^{ème} et 3^{ème} siècles avant J.C., en **Mésopotamie**, les mosaïques sont réalisées en pierre et en coquillages, mais on trouve aussi des briques de différentes couleurs.

L'invention de la mosaïque en tesselles durant le 3^{ème} siècle avant J.C., est due aux mosaïstes grecs qui travaillent à **Alexandrie**.

L'art des mosaïques romaines s'étend du 1^{er} siècle avant J.C. au 4^{ème} siècle après J.C. Les romains savent créer **des emblemata** – des scènes entières composées comme des peintures-.



**STATUETTE A L'EFFIGIE DE MANLIA SCANTILLA EN VENUS
2^{ème} SIECLE APRES J.C.**

H : 25 cm – l : 9 cm
Marbre blanc et albâtre
Tayrac

Description

Cette statuette féminine que l'on identifie à **Vénus**, déesse de la beauté, est composée de deux matériaux différents : l'**albâtre**, d'une couleur jaune légèrement translucide qui compose les parties drapées et le **marbre blanc** pour les pieds, les bras aujourd'hui disparus, et le visage.

La statuette représente une jeune femme déhanchée, vêtue d'une tunique, un manteau couvrant le dos et l'épaule droite.

Le sculpteur a minutieusement reproduit les plis du tissu qui est resserré au niveau des hanches et retombe gracieusement jusqu'aux pieds. Cette effigie a peut-être été réalisée par un atelier italien, puis importée en Gaule par la suite.

Iconographie

La statuette nous permet de détailler le costume romain : à même la peau, on pose un léger pagne et une étoffe qui couvre les seins. Au-dessus on porte la **stola** (tunique), avec la **palla** (manteau), ramenée sur l'épaule et maintenue par une **fibule** (sorte d'agrafe / broche). Grâce aux effigies des pièces monétaires, le visage du personnage féminin a pu être identifié.

Le visage au nez légèrement épais, aux arcades sourcilières prononcées, présente un menton empâté et fait penser à l'**Impératrice Manlia Scantilla**. Sa coiffure composée de deux bandeaux ondulés qui couvrent les oreilles, et d'un lourd chignon, confirme la datation de **193 après J.C.**- période du Haut-Empire romain-, sous le règne de l'empereur Septime Sévère.

Fonction

Les empereurs apparaissent tardivement dans l'Histoire de Rome. On attribue la fondation de la ville à **Romulus** en 753 avant J.C. Selon la tradition, six rois lui succèdent, dont Tarquin le Superbe, puis une **république aristocratique** est instaurée après la royauté. En 48 avant J.C., Jules César est au pouvoir, mais il n'est pas empereur : il assume la fonction de **dictateur**. Son titre est pourtant – imperator - : un titre militaire que les soldats donnent à un général après une victoire, d'où la confusion...**Le premier empereur** est Octave, connu sous le nom **d'Auguste** (31 avant J.C.), le mot – imperator - définit alors le pouvoir suprême de l'empereur, qui est le **princeps** (le premier). L'empereur construit l'**autorité administrative suprême**, qui comprend le commandement à la guerre, l'exécution des lois et de la peine de mort. Il contrôle également la politique étrangère et a un pouvoir sur les revenus de l'Etat. Il doit gouverner en tenant compte des avis du Sénat.

Historique

La sculpture de portraits évolue sensiblement durant les périodes de l'Histoire romaine : **Sous la République** (509-31 avant J.C.), le visage est d'un réalisme parfois caricatural, les traits sont accusés ; il y a une volonté de tout représenter du modèle. Durant le **Haut Empire**, d'Auguste à Claude (27 avant J.C. – 54 après J.C.), les portraits donnent une image idéalisée des modèles, l'empereur est reproduit sous les traits d'un être divin. **A l'Époque de Néron**, (54 – 68 après J.C.), le goût est à une libération de l'imagination, les expressions des sculptures vont vers l'étrange. Durant l'**apogée de l'Empire**, de Vespasien à Commode (69-192 après J.C.) la

mode de la barbe et des cheveux très travaillés est lancée, les sculpteurs représentent les détails avec minutie. **Un art nouveau** apparaît, des Sévères à Constantin (193-337 après J.C.) les portraits sont expressifs, sans concession, on recherche également une sérénité et une noblesse d'attitude. Avec **l'art chrétien**, jusqu'au 6^{ème} siècle, les portraits sont interprétés pour faire ressortir la spiritualité du modèle.



AMPHORES – 2^{ème} SIECLE APRES J.C.

Sphérique : H : 77 cm – Diamètre : 48 cm

Fusifforme : H : 100 cm – l : 35 cm

Terre cuite

Provenance : Ermitage (Agen)

Description

Ces amphores sont destinées au transport des **liquides** ou des **denrées alimentaires**. Ces grands vases en terre cuite blanche ou rosée, solides, permettent d'assurer sans trop de risques les voyages par voie terrestre ou maritime en Méditerranée (avec l'Espagne, l'Italie...). L'une des amphores, de forme sphérique, est destinée au transport de **l'huile**, la seconde, de forme allongée est une amphore **vinaire**. Ces amphores se distinguent par leurs formes générales, mais aussi par certains détails : **les anses** (plus ou moins recourbées) ; **le col** (partie rétrécie au-dessus de la panse) et la forme des **lèvres** (les extrémités du bord du col). La **panse** des amphores est renflée ou non et les **épaules** plus ou moins carrée (profil supérieur de la panse).

Iconographie

A la sortie des pressoirs, le vin ou l'huile conservés dans les outres sont versés dans les amphores. Certaines présentent des bases pointues ; en les piquant dans le sol ou en les disposant sur des supports, ces amphores demeurent verticales et sont entreposées dans des caves ou des entrepôts. Une inscription gravée sur l'amphore (un sceau) fournit des indications relatives au cru du vin, à son âge ou à la marque du fabricant – une estampille déposée -. Ces vases sont obturés par des bouchons de liège ou d'argile enduits de poix ou de plâtre. Parfois, les amphores sont clissées, c'est-à-dire protégées par de la vannerie qui compense les chocs.

Fonction

La pâte céramique est composée d'argile et de minéraux. Les vases sont façonnés sur **un tour** (plateau qui donne un mouvement de rotation continue). Le potier monte le vase à la main, les anses sont tournées à part et collées à la **barbotine** (argile liquide). Après séchage, les poteries sont mises au four pour une cuisson de 900 à 1100 degrés. Les fours sont constitués de quatre parties : **l'aire de chauffe** : zone situées devant le four par laquelle on accède au foyer. **La chambre de chauffe** : partie inférieure du four où se trouve le foyer. L'alancier : étroit couloir qui réunit l'aire de chauffe et la chambre de cuisson. **La chambre de cuisson** : fermée par une voûte pourvue d'une cheminée. A l'intérieur se trouve **la sole** : plancher horizontal en terre cuite ou en pierre, à claire voie, sur laquelle sont posées les céramiques à cuire. Généralement, la voûte de la chambre de cuisson est détruite pour sortir les céramiques.

Historique

Lors des grandes fournées, la cuisson peut se prolonger sur plusieurs jours en entretenant constamment le feu. Le pourcentage de déchets peut être relativement important. Les ratés de cuisson sont jetés dans une fosse dépotoir. Les potiers réalisent différentes catégories de céramiques : **la céramique commune** : ce sont des poteries d'usage courant, comprenant divers récipients en terre cuite. **La céramique à décor** : décor lissé – bandes brillantes sur la panse - ; décor peint ou décor en creux – au peigne ou avec des cannelures -. **La céramique sigillée** : de couleur rouge, revêtant un aspect lustré – grâce à un vernis – qui doit son nom au sceau (sigillum) car le potier utilise des poinçons et des moules pour le décor très

varié. **La céramique métallisante** : à aspect métallique et luisant avec un revêtement élégant et un décor réalisé au moule ou à la molette.



DEUX BIJOUX : BAGUE ET FIBULE 2^{ème} OU 3^{ème} SIECLE APRES J.C.

Bague : 2 cm – or – Provenance : Vianne
Fibule : H : 4 cm – l : 4 cm – bronze et cornaline
Provenance inconnue

Description

La bague est constituée d'un métal précieux : **l'or**, qui possède la faculté de ne pas s'altérer au cours du temps. Le joaillier a créé ce fin bijou, qui peut s'écarter selon la taille du doigt. Le jonc - partie qui enserre la phalange – est torsadé et orné à ses deux extrémités de formes ovales présentant des reliefs en formes d'écailles. Le second bijou est, selon une hypothèse vraisemblable, la partie supérieure d'une **fibule** (broche / agrafe) en **bronze**. En sa partie médiane, la fibule est plus large. Une représentation d'une jeune femme vêtue d'une tunique flottante a été enchâssée dans le métal. L'image est gravée dans une pierre semi-précieuse d'une couleur brun-rouge : **une cornaline** (variété de calcédoine). Deux tiges rectilignes prennent naissance de cette partie renflée, on peut supposer que des ornements aujourd'hui disparus y étaient accrochés.

Iconographie

La **bague** est ornée en ses extrémités de formes décorées d'écailles : peut-être des têtes serpentines, mais plus probablement des représentations de pommes de pins. Le pin, dans l'Antiquité était lié au culte de **Cybèle**, déesse mère des secrets et mystères féminins. Sur la **fibule**, l'image gravée est une intaille, qui représente la déesse **Minerve**. La jeune femme, marchant d'un pas léger, porte un casque ; un javelot repose sur son épaule. La mythologie raconte que Minerve sortit de la tête de Jupiter, que Vulcain a ouvert d'un coup de hache pour permettre la naissance de la déesse.

Fonction

Les femmes romaines se parent de nombreux bijoux que les orfèvres confectionnent dans leurs ateliers. Les bijoux peuvent être créés en utilisant du verre, des métaux comme le bronze ou le fer, mais aussi des pierres semi-précieuses et les matériaux nobles comme l'argent ou l'or. Le métal **est fondu** dans de petits creusets de terre réfractaire – l'or est en fusion à 1000 degrés -, puis coulé dans un moule qui donnera sa forme à l'objet.

Le créateur peut aussi travailler une feuille de métal par **martelage** – technique du repoussé – en utilisant un petit marteau et un ciselet, outil non tranchant, qui permet de travailler les reliefs.

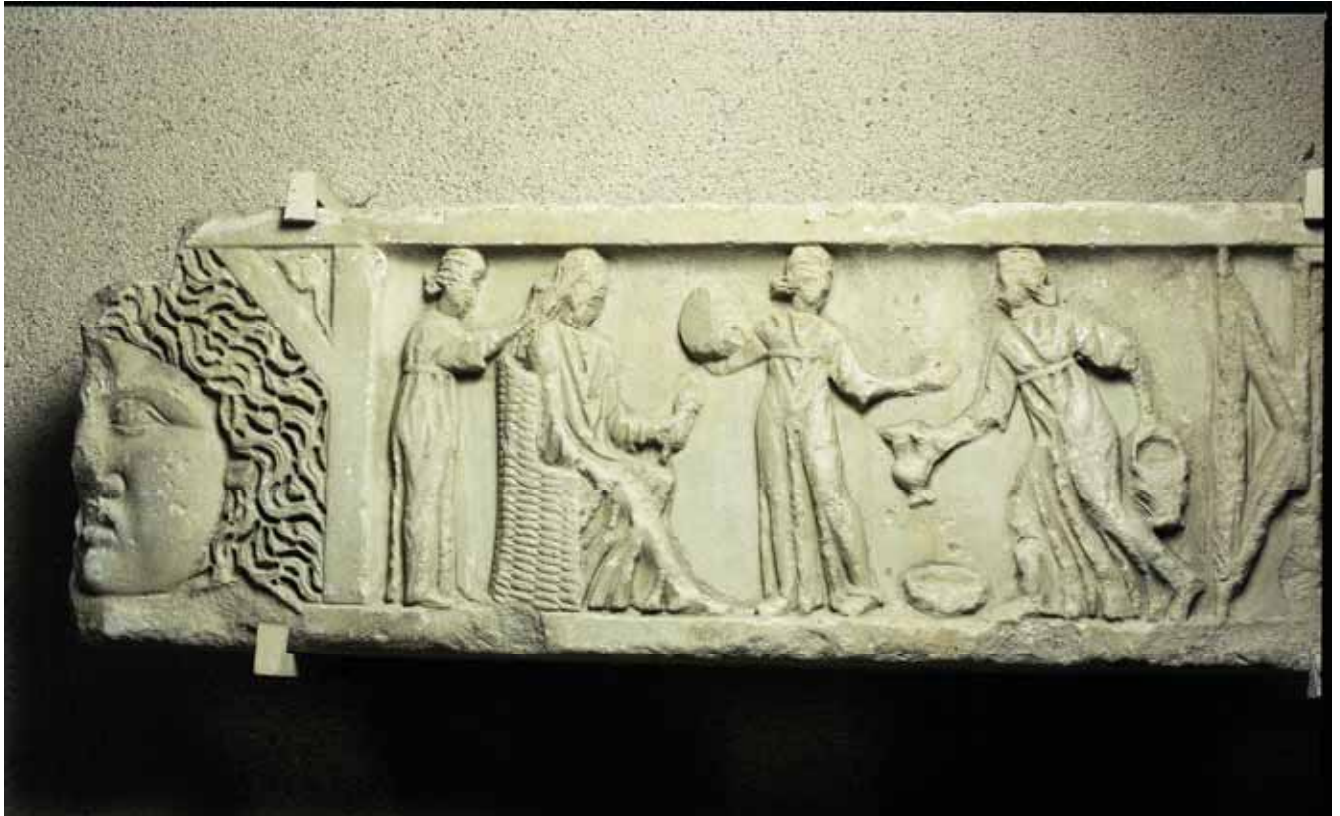
Les pierres sont **taillées**, ou bien **gravées** en creux (intailles), mais aussi traitées sous forme de **camées**, le dessin étant alors en relief.

Historique

Portés pour leur valeur décorative ou utilisés comme amulettes, les bijoux ont connu un grand succès durant la période romaine. Les centres de production se situent à Rome, mais aussi à Alexandrie où demeure un goût des motifs grecs et orientaux. Sous l'**Empire** (du 1^{er} siècle au 14^{ème} siècle après J.C.), les bagues en or se multiplient. Certaines portent un chaton orné d'un portrait et connaissent un grand succès.

Au 3^{ème} siècle, le goût des pierres de couleurs s'accroît, les bijoux sont rehaussés de saphirs, grenats ou perles. Il est fréquent de trouver des pierres gravées avec des effigies de dieux, ou des mains croisées pour des bagues de fiançailles.

A la même époque, une technique sera abondamment employée dans le travail de l'or : l'**opus interrabile**. Une feuille d'or est finement découpée au ciseau et produit un effet de dentelle où jouent l'ombre et la lumière.



**TOILETTE D'UNE FEMME ROMAINE
PARTIE DE COUVERCLE DE SARCOPHAGE
4^{ème} SIECLE APRES J.C.**

H : 38 cm – l : 124 cm

Marbre

Saint-Hilaire de Lusignan

Description

Ce fragment de marbre nous décrit une scène qui se passe à l'intérieur d'une maison. A gauche, on peut voir les poutres qui soutiennent l'avant-toit.

Le schéma central est borné, à gauche, par une tête de Méduse au visage tronqué montrant une chevelure ondulante, et à droite, par le bout d'un cartouche (cadre dans lequel une inscription était insérée). La scène montre une femme assise dans un haut fauteuil en osier ; elle est entourée de trois servantes se livrant aux tâches domestiques matinales. L'ensemble du travail est fruste, les plis des tissus sont traités de manière raide, mais la scène conserve un caractère familier et dynamique.

Iconographie

La maîtresse de maison, une riche romaine, tient dans la main gauche un objet semblable à une quenouille et se fait coiffer par la servante, que l'on appelle **ornatrix**. Deux autres domestiques s'avancent, la plus proche tient un miroir et appelle sa compagne qui porte une aiguière (vase à eau) et un récipient à anse. Une cuvette est posée à terre entre les deux jeunes femmes. Les servantes sont revêtues de tuniques qui sont serrées sous la poitrine par un lien ou une mince ceinture.

Fonction

Ce couvercle nous permet de retracer les premières heures de la matinée d'une femme de qualité. Les romains, se réveillent très tôt. Les chambres à coucher sont de petites dimensions où les lits offrent un confort très relatif – sur des sangles sont placés matelas et traversins -. Le mobilier est assez réduit : un coffre et parfois des chaises.

La toilette de la maîtresse de maison n'est pas longue car on préfère aller aux thermes l'après-midi. Par contre, l'ornatrix consacre un long moment à la coiffure qui deviendra de plus en plus complexe au cours du temps. Une fois coiffée, la jeune femme sera épilée, parfumée par les servantes et maquillée : en utilisant du blanc pour garder un teint pâle, du rouge pour les lèvres et les yeux seront soulignés d'un trait noir.

Historique

Toilette et hygiène du corps ont toujours revêtu une grande importance pour les romains. Les riches peuvent posséder de petits thermes, mais le peuple préfère utiliser les grands thermes publics. On y trouve les bains froids, tièdes ou chauds, mais également des gymnases et des salles de massage.

L'eau, élément vital, est acheminée des lacs ou des rivières par un système d'aqueduc – acqua signifiant eau en latin -. Le plus connu est le Pont du Gard qui apportait de l'eau à Nîmes. Il compte trois étages et mesure 50 km de long. L'eau est amenée dans les fontaines placées dans des quartiers ou dans des villages, les serviteurs vont y chercher l'eau nécessaire aux tâches quotidiennes. Pour évacuer les eaux usées, les romains ont inventé le « tout à l'égout », appelé à Rome – la Cloaca Maxima -, qui permettait d'assurer un minimum d'hygiène à la ville.



TABLETTE EN BRONZE EN L'HONNEUR DE CLAUDIUS LUPICINUS – 4^{ème} SIECLE APRES J.C.

Fin du 4^{ème} siècle après J.C.

H : 32 cm – l : 20 cm

Bronze

Touron (Monflanquin)

Description

Ces trois tablettes sont de forme rectangulaire avec un sommet pointu – rappelant un fronton architectural -. Le texte est écrit en **majuscules latines** relativement peu espacées et comporte suivant les tablettes : deux, six ou sept lignes.

Au-dessus du texte est représenté un **chrisme**, c'est-à-dire le nom du Christ en grec formé des lettres X et P majuscules.

Le chrisme est entouré des lettres grecques **alpha** (A) et **oméga** (W) autrement dit la première et dernière lettre de l'alphabet grec, qui symbolisent le pouvoir de Dieu : le commencement et la fin. Cette inscription au sommet de la tablette permet de penser que le destinataire de ces lignes, Claudius Lupicinus, était un adepte de la foi chrétienne.

Iconographie

Ces tablettes constituent des dédicaces en l'honneur de Claudius Lupicinus qui exerçait une charge de gouverneur, avec titre consulaire. On lit clairement sur l'une des tablettes, cette inscription :

« CL•V•C•consulari•maxime•senonie » qui signifie CL(audio), v(iro), c(larissimo) consulari maxime senonie, c'est-à-dire Claudius, homme très illustre, consulaire de (la province) de Maxima Senonia. La première inscription parle de la cité des **Senons** qui lui dédie cette tablette. La deuxième inscription concerne la cité des **Auxerrois**, où la province lui donne les tablettes et voudrait lui consacrer ses statues. La troisième inscription fait mention de la cité des **Orléanais**. Ces plaques sont donc des tablettes souvenirs offertes à Claudius Lupicinus pour ces services par les trois chefs lieux : Sens, Auxerre et Orléans de la province de la **Maxima Senonia** – à l'heure actuelle : les départements de l'Yonne et du Loiret, région centre -.

Fonction

Ces tablettes nous permettent d'évoquer les fonctions civiles ou militaires des magistrats romains.

Claudius Lupicinus est un **gouverneur** placé à la tête d'une province de la Gaule romaine et il possède le titre de **Consul**, il exerce donc des charges civiles et militaires. Dans l'Histoire romaine, au temps de la République (4^{ème} siècle avant J.C.), les consuls conservent surtout un pouvoir militaire, leur mandat (pouvoir) peut être prolongé d'un an pour gouverner une province. Les consuls sont généralement choisis parmi les **sénateurs (anciens magistrats)**. Ils font donc partie des gens influents et riches, car pour être sénateur, il faut avoir un patrimoine d'un million de sesterces. A titre d'exemple, un légionnaire gagne environ 1200 sesterces par an.

Historique

La société romaine est partagée entre les citoyens – qui ont le droit de cité – et les non citoyens qui sont les affranchis, les étrangers et les esclaves.

Lorsque l'on fait partie d'une grande famille, on entame généralement : **un cursus honorum** (une carrière politique).

Les différentes charges sont exercées avec un intervalle minimum de deux ans. En premier lieu, on effectue son **service militaire**, puis on devient :

- **questeur** : magistrat qui s'occupe de la justice criminelle et administre le trésor d'état,
- **préteur** : il exerce le pouvoir exécutif et un commandement à la guerre,
- **consul** : à l'âge minimum de 42 ans, avec exercice d'un pouvoir militaire,
- **censeur** : il procède au recensement des citoyens, à la location des terres de l'état et il peut contrôler les sénateurs.